

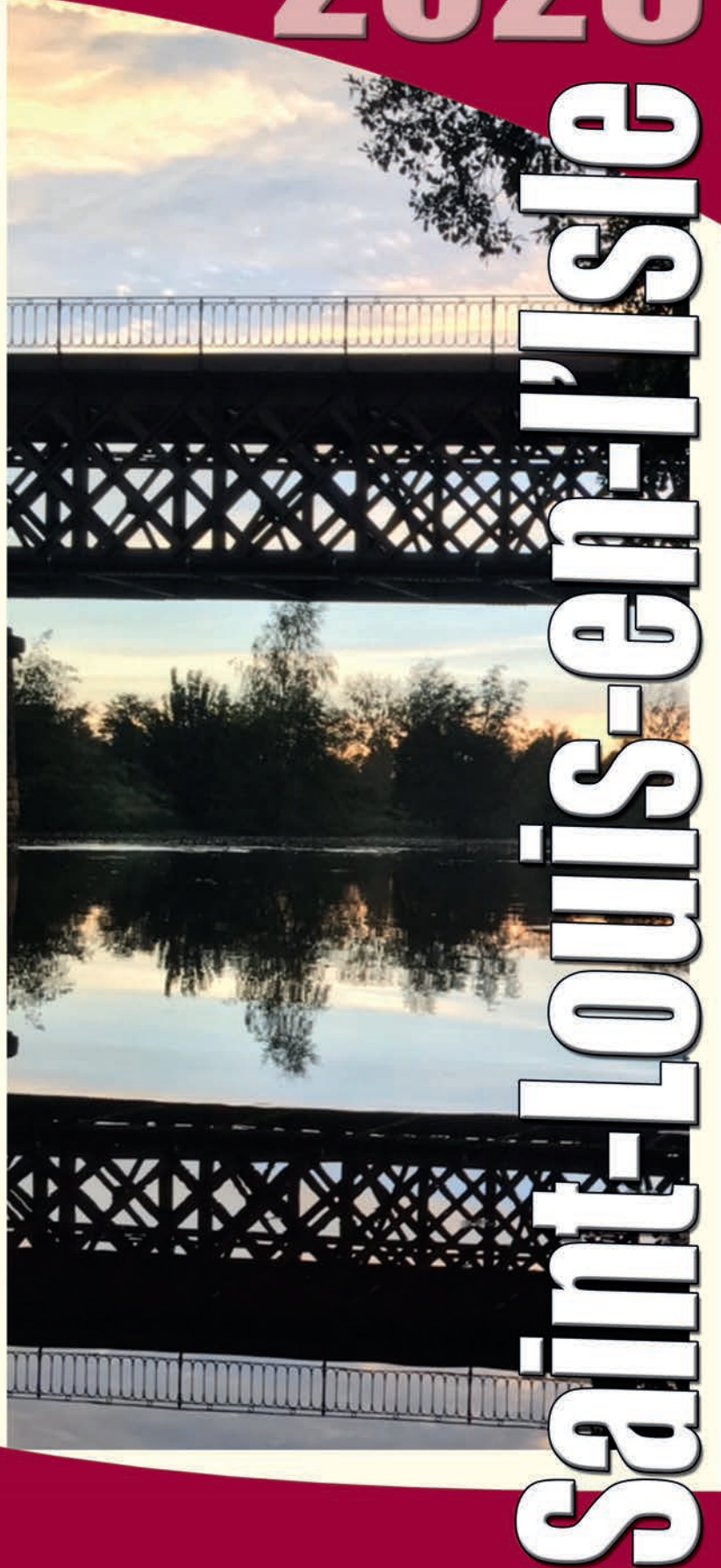
Bulletin Municipal

N° 26

2026



Notre pont en travaux



Ludoviciennes, Ludoviciens,

En ce début d'année 2026, je suis très heureux de vous adresser, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de paix et de réussite pour vous et pour ceux qui vous sont chers. J'ai aussi une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année, pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés, mes pensées vont aux plus fragiles, et à tous ceux pour qui l'avenir est chargé de doutes. La solidarité et l'attention aux autres sont des valeurs importantes de notre engagement.

Le monde dans lequel nous entrons cette nouvelle année reste marqué par de profondes tensions. Les conflits et les crises internationales nous rappellent chaque jour combien la paix est fragile.

Nous sommes confrontés à un climat d'inquiétude légitime. Sans céder à la peur, il faut regarder cette réalité en face, et rappeler l'importance des valeurs de paix, de respect et de cohésion, qui ne vont jamais de soi.

Le contexte national ne nous rassure pas non plus. La France traverse une période marquée par des interrogations politiques fortes et par des tensions économiques qui pèsent sur notre quotidien.

Les contraintes qui pèsent sur les finances publiques ne sont pas neutres pour les finances de nos communes.

On entend : les collectivités doivent "faire des efforts", ce qui est une façon élégante de dire : « *Débrouillez-vous avec moins* ».

Et comme souvent, dans cette grande chaîne de la solidarité budgétaire, plus on est petit, plus on serre la ceinture.

Être une commune rurale aujourd'hui, c'est faire beaucoup avec peu et expliquer régulièrement que non, nous ne sommes pas "un territoire en devenir", mais un territoire **bien vivant**.

Le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat) dont les travaux d'élaboration ont débuté à l'échelle de notre Communauté de Communes, se devra de reconnaître et de valoriser nos communes comme des lieux de vie à part entière qui contribuent à la vitalité de notre territoire intercommunal.

Ce nouveau document d'urbanisme devra traduire, j'en fais le vœu pieux, notre volonté de rester un espace rural bien vivant.

Chez nous, les services ne sont pas "de proximité" : ils sont de **nécessité vitale**.

Quand l'école ou le commerce ferme, ce n'est pas un désagrément, c'est un morceau de village qui s'éteint.

Alors qu'en ces temps incertains, j'en suis convaincu : la Commune reste un repère essentiel : un lieu où l'on se connaît, où l'on s'entraide, où l'on construit concrètement un avenir plus humain.

Et pendant que le monde s'agite, ici, nous continuons à avancer. Peut-être moins vite que l'actualité internationale, mais sûrement.

Même si : « **Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte dans l'océan.**

Mais si cette goutte n'existait pas, elle manquerait. » Mère Térésa

Cette citation invite donc à ne pas se décourager devant l'ampleur des difficultés, mais à agir à son échelle, humblement mais avec constance.

Je vous invite donc à consulter l'article de Vincent ROUX, premier adjoint, dédié aux travaux de l'année 2025.

Pour l'acquisition du nouveau camion, un grand merci au Conseil Départemental pour sa participation à cet achat par le biais du Fond d'Équipement des Communes.

Les travaux de réfection de la toiture de l'église ont été possibles grâce aux subventions du Département et de l'État, ainsi qu'à la participation de la Fondation du Patrimoine et des généreux donateurs, au nombre de 25. Longtemps évoquée, la réhabilitation du pont reliant les Communes de Sourzac et de Saint Louis en l'Isle a débuté au mois de novembre.

Les contraintes liées à sa fermeture prolongée sont nombreuses, mais il en va de la sécurité des usagers empruntant ce magnifique ouvrage datant de 1895.

Outre les opérations de consolidation et de sablage, les garde-corps d'une hauteur insuffisante seront remplacés. Les passages piétons des 2 cotés seront élargis.

Montant de l'opération : 1,83 M€

Cette fermeture impacte le fonctionnement de notre RPI SOURZAC/SAINT LOUIS au niveau du transport scolaire entre nos 2 écoles. Nous avons du, avec le maire de SOURZAC mettre en place des adaptations, et je remercie vraiment les parents d'élèves pour leur compréhension.

Comment parler de notre pont sans évoquer notre rivière l'Isle. Elle a façonné notre territoire depuis des siècles. Lieu de vie, de rencontres et de contemplation, elle est bien plus qu'une rivière, elle est un bien commun.

La commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE a décidé en Conseil Municipal d'attribuer la Citoyenneté d'Honneur à la rivière Isle, permettant ainsi de réaffirmer son attention et sa reconnaissance à cette rivière, élément central de son histoire et de son identité.

Une « goutte d'eau » (voir photo) symbolise l'attachement des Ludoviciens à leur rivière, et leur volonté de préserver et de valoriser ce précieux écosystème.

Notre Communauté de Communes nous accompagne dans les investissements de notre école. Ainsi, nous avons pu changer les menuiseries coté cour et équiper les 8 fenêtres de volets roulants électriques.

L'école occupe une place essentielle dans la vie de la communauté. Elle n'est pas seulement un lieu d'apprentissage, elle est aussi un espace de socialisation et de transmission des valeurs. Grâce à l'école, les

enfants acquièrent des connaissances fondamentales qui leur permettent de mieux comprendre le monde et d'envisager un avenir plus prometteur. Merci à notre directrice d'avoir un rôle aussi essentiel auprès de nos jeunes.

Je tiens également à remercier tous les employés communaux qui travaillent avec nous tout au long de l'année et contribuent au bon fonctionnement de notre commune.

La commune adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles qui donnent généreusement de leur temps et de leur énergie au service de notre village. Par leur engagement, leur disponibilité et leur esprit de solidarité, ils contribuent chaque jour à améliorer le cadre de vie et à renforcer les liens entre les habitants.

Qu'il s'agisse d'aide lors des événements, de travaux d'entretien, leur soutien est précieux et indispensable au bon fonctionnement de la commune. Leur dévouement est un exemple de citoyenneté et de solidarité.

Merci à chacun d'entre vous pour votre implication. Grâce à vous, notre commune est plus vivante, plus accueillante et plus unie.

Notre convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants a été renouvelée et nous nous occupons de donner à nos amis félins le statut de « chat libre ».

En 2025, l'aide pour les jeunes qui souhaitent pratiquer une activité sportive ou culturelle a été attribuée à 15 enfants. Ces activités sont l'occasion de se dépasser, de s'exprimer, de faire des rencontres et de partager des valeurs essentielles comme le respect et l'esprit d'équipe. Nous sommes fiers d'y participer.

Le 18 janvier dernier, nous organisons le traditionnel repas des aînés. J'adresse mes sincères remerciements aux participants pour leur présence et leur fidélité à la vie du village. Ce moment de partage est l'occasion de vous exprimer toute notre reconnaissance et notre attachement. Merci à chacun d'avoir contribué à la convivialité de ce repas.

Je tiens à remercier l'ensemble des associations communales pour leur dynamisme, leur engagement et la qualité des actions menées tout au long de l'année. Par leur investissement, elles contribuent activement à l'animation du territoire, au renforcement du lien social et au rayonnement de la vie locale. Leur rôle est essentiel et mérite toute notre reconnaissance.

A titre d'exemple, je reviendrais sur le sacre de notre équipe de football sénior en juin dernier.

L'Entente Sportive Douzillacquoise et Ludovicienne, a en effet remporté le titre de champion de Dordogne 4ème division à l'issue d'un match serré qui a basculé en fin de match grâce au soutien des supporters jaunes et noirs venus nombreux.

Revenir aussi sur la fête au village du mois d'août qui a connu un franc succès, grâce à sa Présidente Véronique,

qui a su redonner à l'association du FOYER RURAL un nouveau souffle en responsabilisant et mobilisant une nouvelle équipe de bénévoles.

Un grand merci aux autres associations, l'ARPI pour l'organisation d'Halloween, du carnaval, de la kermesse et pour sa participation au Téléthon avec le Point Rencontre.

Les journées du patrimoine ont-elles aussi connues une belle réussite, avec l'installation d'un village médiéval aux abords de cette salle et de nombreuses animations.

Merci à notre société de chasse qui contribue à la régulation de la population des suidés.

Merci à Georges pour sa fidélité à l'animation des séances de Taïchi.

Nous sommes en phase de recensement de la population. Pour ceux qui n'ont pas encore répondu au questionnaire, je les invite à le compléter rapidement. Pour ceux qui éprouveraient des difficultés je vous rappelle que notre agent recenseur, Nathalie se tient à votre disposition.

Je précise que le questionnaire de recensement ne peut donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Son seul but est de connaître le nombre de personnes vivant dans notre commune.

Pour conclure, je souhaite exprimer ma gratitude à l'ensemble des élus du conseil municipal. Leur engagement, leur énergie et leur dévouement au service de la population ont constitués une véritable richesse collective, essentielle à l'intérêt général.

En souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune, je vous souhaite une année 2026 humaine, solidaire et joyeuse, une année où l'on prend soin des autres.

Le Maire, Jean-Luc MASSIAS.

Budget... 2025

FONCTIONNEMENT

Recettes

Fiscalité locale	126 560 €
Dotations et participations de l'Etat	81 977 €
Impôts et taxes	19 772 €
Résultat reporté 2024	58 252 €

Dépenses

Charges à caractère général	73 801 €
Charges de personnel et frais assimilés	89 108 €
Contribution transports scolaires	2 257 €
SDIS (servie incendie)	9 274 €
Subvention aux associations	2 955 €
Prestations versées aux familles (navette 3 enfants, sport 15 enfants)	1 280 €

INVESTISSEMENT

RECETTES (EN HORS TAXES) :

Subventions en attente de versement	
Camion communal	
FEC (Conseil Départemental)	4 166 €

Travaux toiture église

DETR (Etat)	7 316 €
Contrat des Territoires	5 225 €
Fondation du Patrimoine	4 000 €
Dons	3 290 €
FCTVA	397 €

Emprunts

Camion	22 500 €
Travaux toiture église	40 000 €

Ventes

Terrain	500 €
Vieux camion	3 000 €
Ancien atelier	15 500 €

DÉPENSES (EN TOUTES TAXES COMPRISES) :

Camion	25 095 €
Voirie (route des Graves + impasse de l'Amitié)	16 246 €
Création fossé "Madillac"	6 462 €
Isolation mairie + logement communal	1 236 €
Illumination de Noël	879 €
Toiture Église (en attente de fin de travaux)	37 256 €

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

s'équilibrent à hauteur de 295 718.51 €

Les dépenses et les recettes d'investissement

s'équilibrent à hauteur de 191 861.39 €

Le budget total de la commune s'élève à 487 579.90 €.

Taxes locales 2025

Taxes directes locales	Taux 2024	Variation du taux	Taux 2025
Taxe Foncière (bâti)	43,59%	0%	43,59%
Taxe Foncière (non bâti)	45,84%	0%	45,84%
Taxe Habitation (résidence secondaire)	16,17%	0%	16,17%

état civil

Naissance

Mahé GUINIER, né le 2 avril 2025

Mariages

Delphine GENISSIEU & Aurélie LAVERGNE
mariées le 26 avril 2025

Élodie LYOEN & Jacques GAILLARD mariés le 26 avril 2025

Décès

Jean-Pierre LACOSTE, décédé le 11 mai 2025

Jean PERDEREAU, décédé le 13 septembre 2025

Yvette CHARMARTY (née VILLECHANOUX),
décédée le 24 octobre 2025

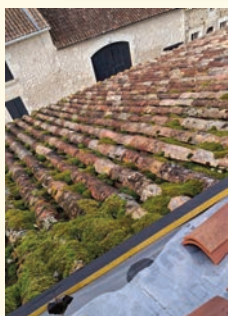
Yvette PASQUIER (née FRENEY), décédée le 27 octobre 2025

Nicole TRAN VAN LAI (née MEUNIER),
décédée le 12 novembre 2025

Alain MOREAU, décédé le 18 décembre 2025



**TRAVAUX
EN COURS**



Comme chaque année, les travaux d'entretien habituels de la commune se sont poursuivis pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Cette année encore, plusieurs aménagements ont été réalisés.

Le parking du cimetière a été réaménagé et refait, offrant désormais un stationnement beaucoup plus pratique pour tous les visiteurs.

La route des Graves et l'impasse de l'amitié ont été regoudronnées, un chantier important pour assurer sécurité et confort à chacun.

Des réhausses ont également été installées au niveau des containers à poubelle par le SMD3, pour faciliter leur utilisation au quotidien.

Nous avons eu, malheureusement, un souci avec notre camion benne, qui présentait de

gros problèmes mécaniques. Nous avons dû en acquérir un nouveau pour continuer à assurer efficacement nos services communaux.

Maintenant, un gros chantier nous attend : la toiture de l'église. Les travaux débuteront mi-janvier et devraient se terminer mi-février.

Je tiens également à remercier tous les employés communaux qui travaillent avec nous tout au long de l'année et contribuent au bon fonctionnement de notre commune.

*Je vous souhaite à tous
une très belle année 2026,
pleine de bonheur
et de réussite !*

Vincent Roux.



**Élections
municipales 2026**
15 et 22 mars

**Pour voter,
inscrivez vous
sur les listes
électorales
jusqu'au
6 février !**



**Scrutin
paritaire**

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



**Listes incomplètes
possibles**

Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.



Communes de

- 1 000

habitants

**Le mode
de scrutin change**



**Fin
du panachage**

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus



Ce qui ne change pas : il n'est pas obligatoire de présenter une pièce d'identité au moment du vote. Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.



Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026 jusqu'au 14 février 2026

Comment ça se passe ? Une lettre du maire vous a été déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous a fourni une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, Gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document ? Contactez la commune l'agent recenseur : Nathalie PASQUET – 06 74 15 66 91

Je vis, tu vis... nous vivons à Saint-Louis

NOTRE FOYER RURAL

..... Animations Foyer Rural 2025 :

... **14 juin :** Théâtre « La confiture de coings » :
l'histoire d'amour à l'envers de Romane et Jules.

... **25 juillet :** Loto à la salle Gerbaux.

... **2 et 3 août :** Fête du village :

exposition, casse-croûte, concours de pétanque, marché gourmand et son karaoké. Vide grenier, marche avec « les Amis de la Marche », lâcher de ballons, concours de pêche, soirée Moules/frites et la soirée musicale. Jeux pour les enfants Tout y était pour réjouir les petits et grands du village et alentours.

... **20 et 21 septembre :** Journées Européennes du patrimoine :
présentation d'un camp de seigneurs en 145 par la compagnie médiévale « Les Derniers Rempart » Exposition de peintures, aqua-
relles, bijoux et réalisations du Point rencontre. Soirée « jambon broche ».

... **15 novembre :** Hommage à Charles Aznavour par JF Pomerole :
rétrospective des plus grands succès de ce « Grand Monsieur ».

... **22 novembre :** Théâtre 'Sexe et jalousie' :
une comédie sur la jalousie, l'adultère, le mensonge et la vengeance

... **6 et 7 décembre :** Marché de Noël pour le Téléthon :

vente de produits artisanaux, décorations, bijoux, marche avec « les Amis de la Marche ». Loterie de tableaux et photos. Restauration et buvette, crêpes. **Tous les bénéfices de cette journée ont été reversés à l'AFM Téléthon, soit 500 €.**

..... Nouveau bureau pour 2025 :

... **Présidente / vice-présidents :** V. Henneuse / C. Videaux - G. Combourg

... **Secrétaire :** M. Massias - A. Lefevre

... **Trésorière / trésorière adj. :** K. Weber / M. Beune



..... Le mot de la Présidente :

L'ensemble des membres du Foyer Rural vous exprime ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de solidarité pour 2026.

Nous remercions particulièrement toutes celles et tous ceux qui ont participé à nos actions cette année et ils sont nombreux !

Ainsi qu'à Mr le maire de St Louis et son conseil municipal qui nous accordent une subvention importante

Alors que le Foyer voyait ses bénévoles « historiques » s'essouffler, une nouvelle organisation a été proposée. Grâce à l'engagement de nouveaux bénévoles, toutes les différentes tâches ont été réparties et ainsi ne reposent plus que sur quelques personnes.

Une nouvelle fois, je vous remercie pour votre précieuse contribution.

NOS COMMERÇANTS

Tout d'abord une petite pensée pour Alexio Pizza qui a si bien su animer tous les dimanches soirs durant plusieurs années la place de l'église créant autour de leur camion un espace chaleureux où chacun trouvait un peu d'attention et la possibilité de discuter avec son voisin.

Bonne continuation à Christophe et Poupette ! Retrouvez les sur Instagram LE CHRISVIR.

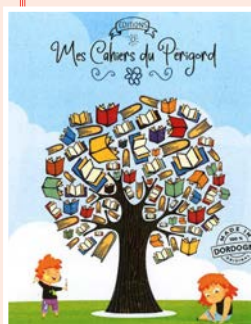
Eux ne sont pas partis et continuent à vous offrir leurs services :

> **Le Petit St Louis :** tous les jours

> **Camion Foulard :** mardi à 9h15

> **Burger Trotter :** voir facebook

> **Camion Sandra :** vendredi à 10h30



> Mes cahiers du Périgord :

Des livres pour toute la famille... tous les âges, tous les styles et tous les goûts !

Offrir un livre, s'il est bien choisi, fait toujours plaisir !

Vous y trouverez les créations d'Andy Videau.

Retrouvez nos livres sur :

www.cahiersdupérigord.com

> Lizzyel Phyto :

Je suis Lise Elhima, Praticienne en herboristerie. Depuis janvier 2025 j'ai ouvert à Saint Louis en L'Isle, mon cabinet sous le nom : Lizzyel Phyto. Je propose des consultations en santé naturelle pour les adultes et les enfants.

Formée à l'Ecole d'herboristerie IMDERPLAM, j'utilise les propriétés thérapeutiques des plantes médicinales pour accompagner des problématiques comme : Troubles du sommeil, Fatigue et Épuisement, Troubles ORL et allergiques, Santé de la femme, TDAH Enfants... Phytothérapie, Aromathérapie et Médecine traditionnelle chinoise composent ma boîte à outils.



LE POINT RENCONTRE

En ce début d'année, le point rencontre, avec ses adhérentes toujours aussi créatives, vous adresse tous ses vœux pour 2026. Merci de vos achats et de vos visites.

A bientôt,

L'équipe du Point Rencontre



Les prises de rendez-vous se font par téléphone :

06.14.06.46.19 et par email : lizzyel.phyto@gmail.com

Je vis, tu vis... nous vivons à Saint-Louis

NOS ANIMAUX DOMESTIQUES

Comme dans beaucoup de communes du département, Saint Louis en l'Isle faisait face à un nombre grandissant de chats errants. Quelques habitants, aidés de l'association SOS chats libres avaient pu stériliser et identifier par puce ou tatouage une dizaine de chats libres. Cependant, Monsieur le Maire et son conseil ont accepté d'aller plus loin pour stériliser tous les chats libres sur St Louis en l'Isle, un premier partenariat avec l'association Trente Millions d'amis a permis de stériliser 5 femelles et 4 mâles courant 2025. Un second accord avec cette même association a été signé pour la stérilisation de 6 nouveaux chats, une femelle a déjà pu en bénéficier.

Il est important que les habitants se joignent à cette campagne, seul un effort commun mènera au succès de cette campagne de stérilisation :

- > **en signalant les chats libres** qu'ils remarquent
- > **en identifiant (par puce ou tatouage) leur animal de compagnie**, ce qui est obligatoire depuis 2012 pour les chats et les furets et depuis 1999 pour les chiens.
- > **en stérilisant leur animal**, s'ils ont des petits revenus, la mairie pourra les aiguiller vers des associations qui aident à l'identification et la stérilisation.

Depuis janvier 2025, grâce au partenariat de Trente Millions d'amis, 6 femelles et 4 mâles ont été identifiés, stérilisés et remis sur site, ce qui a permis beaucoup moins de naissance puisqu'un seul chaton a été signalé au bourg cette année, il a pu être pris en charge pour une association et être adopté.

Aurélie Lavergne.

PLUI : LA CONCERTATION EST OUVERTE

La Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). C'est le cabinet TOPONYMY qui a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet.

Ce document d'urbanisme couvrira l'ensemble des communes pour construire un projet de développement commun pour les dix prochaines années, en formalisant et harmonisant les règles d'utilisation du sol.

Nous n'en sommes qu'à la première phase qui est consacrée au diagnostic territorial et qui devrait s'achever en mars 2026. Viendront ensuite les étapes d'élaboration du projet jusqu'en juin 2029, date prévue de clôture du processus.

SALLE GILBERT MAYEN

Cette salle de 150 personnes, a été relookée et rééquipée de matériel professionnel en 2021.

Depuis, elle a été louée de nombreuses fois par des particuliers et associations.

Cette année, nous avons effectué un Grand Nettoyage par un prestataire extérieur et c'est Amélie LEFEVRE qui se charge de faire l'état des lieux à l'entrée et sortie de location. Un grand merci à elle, pour son investissement dans cette mission

Cuisine + Salle + Bar	1 jour (1 journée en semaine)	Week-end (samedi / dimanche)	CAUTION
Habitants commune	100 €	200 €	500 €
Associations ST LOUIS	GRATUIT		
Extérieurs à la commune	200 €	400 €	1 500 €
Vaisselle cassée	2 € par article		
Ménage non fait	100 € - Chèque de caution		
Poubelles laissées	50 €		
Matériel dégradé	Facturé au prix de la réparation ou du remplacement du matériel		

Le contrat de location est sur Panneau Pocket ou disponible à la Mairie. Les disponibilités sont à vérifier auprès de notre secrétaire de Mairie.



N°1 en France avec 13 500 collectivités équipées !

Partenaires de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
et de la Gendarmerie Nationale



Nous mettons tout en œuvre pour que cette application soit le plus à jour possible

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins ou suggestions

Gestionnaires :

- V. Henneuse
- Secrétaire de Mairie

Vous permettez de faire en temps réel un signalement dans le village (gaz oil, arbre tombé....)

Vos suggestions (invisibles pour les autres citoyens)

Nous vous invitons (pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait) à télécharger sur votre smartphone ou ordinateur, cette application qui désormais bénéficie d'un système de modules pour vous proposer une interface encore plus complète, simple et agréable !

Côté École

AMICALE DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
DES ÉCOLES DE SOURZAC ET SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE (ARPI)

L'Association des parents d'élèves des 2 communes Saint-Louis-en-l'Isle et Sourzac est toujours présente pour assurer le bon déroulement des fêtes traditionnelles tant attendues par les enfants : Halloween et sa chasse aux bonbons à travers le bourg de Saint-Louis, suivie cette année d'une boom bien animée, Le marché de Noël avec l'exposition et la vente des objets réalisés par les enfants, le goûter convivial et chaleureux de Noël, et rien de moins que la visite du père Noël

à l'école de Sourzac après la découverte des cadeaux dans les classes !

Les associations de parents des villages alentours ont l'idée de se regrouper pour redonner au carnaval son ampleur d'antan, nous espérons découvrir cette nouvelle mouture de l'événement au printemps.

Enfin, la fête de l'école, point culminant des festivités scolaires ! En 2025 le magicien Cyril Ayraud nous a donné un superbe spectacle, et la température caniculaire ne nous a pas empêché de profiter de la journée, jusqu'au repas convivial du soir ouvert à tous. Rdv le 20 juin, pour une fête joyeuse, où chacun trouvera son bonheur (jeux, bavardage, spectacle et gourmandises) avant l'été !

Ouverte à la vie locale, l'ARPI se joint à d'autres associations, tout au long de l'année, dans les deux communes : stand de crêpes pour la journée du Téléthon, crêpes et vide-grenier avec le club de Foot de Douzillac...

Les membres de l'association œuvrent dans une ambiance détendue et amicale pour organiser ces manifestations, communiquant à chacun le plaisir de garder des souvenirs en commun : parents, enfants, familles, amis, voisins...

Grâce à ces actions collectives et à « la pierre » apportée par chacun, les élèves des deux écoles ont accès à des projets exigeant un financement parfois conséquent. Elles contribuent largement à la vie au sein des deux villages, et à la rencontre des générations.

N'hésitez pas à rejoindre l'ARPI de Sourzac, Saint-Louis pour aider les écoles et venir partager de bons moments !



Côté École

Une année scolaire bien remplie!

Classe de CE1-CE2 de l'école de Saint Louis en l'Isle



L'année scolaire 2024-2025 a été riche en projets à l'école de Saint Louis. Elle a commencé sans attendre par la venue de Patrick Simon, ambassadeur du tri, qui nous a expliqué comment trier nos déchets pour éviter que ça déborde...



Après, il nous a emmenés visiter le centre de tri de Coulounieix Chamiers.

22 000 tonnes de déchets sont triées par an (papier, carton, métal, plastique). Ils seront recyclés et auront une nouvelle vie au lieu de finir enterrés à St Laurent.



Enfin, il nous a accompagnés au centre d'enfouissement de St Laurent des Hommes.



30 camions par jour, 300 000 kilos de déchets enterrés par jour, 16 hectares où sont enfouies des montagnes de déchets sur 24 mètres de hauteur! Et ça ne s'arrête jamais!
Quand on a vu ça, on a bien compris comme c'est important de trier pour éviter que tous nos déchets envahissent la Terre!

Et puis c'est tellement facile!
Il suffit de faire attention!



Pour finir, au printemps nous avons fait une nouvelle opération "village propre" à Saint Louis. En marchant dans le village et surtout le long de l'Isle nous avons ramassé 61 kilos de déchets! Ensuite nous les avons triés et Patrick les a emportés pour les jeter.

Notre deuxième grand projet de l'année concernait le sport. Depuis 2 ans, l'école de Saint Louis appartient à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré). Grâce à ça, nous retrouvons d'autres écoles du secteur (Mussidan, St Front, St Médard...) lors de grandes rencontres sportives à plusieurs moments de l'année.



Cette année, nous avons participé au cross de la forêt de Beaupouyet, à une grande journée hand au stade des Mauries et à une rencontre judo au dojo de Neuvic.

Bien sûr, avant les rencontres il faut beaucoup s'entraîner pendant plusieurs semaines!

Nous avons d'ailleurs eu la chance de bénéficier de 6 séances de judo animées par José Lopes et il nous a invités une après midi au dojo de Mussidan où nous avons rencontré la grande championne Cathy Arnaud qui nous a donné un cours de judo!

Côté École



GRAND STADE HANDBALL
STADE SAINT MEDARD DE MUSSIDAN 31 mars 2025 de 9h30 à 15h30
Organisation de la Journée CP à CE2 (terrain annexe)
(les CE2 des classes de CE2/CM1 sont intégrés aux cycles 3)



Enfin, comme tous les deux ans, nous avons eu la chance d'aller faire 7 séances d'initiation à l'équitation aux centres équestres de Neuvic et de Bourrou.



Voilà! Bien sûr il y a eu d'autres sorties (cinéma, bibliothèque...) et d'autres projets: Halloween, la culture de nos citrouilles au jardin d'école, la réalisation de pots de jacinthes pour le marché de Noël ...Tous ces moments sont très précieux, ils nous permettent de comprendre que ce que l'on apprend à l'école (lire, écrire, compter, réfléchir, raisonner, argumenter...) a un rapport avec la vie, nous aide à découvrir le monde et, petit à petit, à devenir des adultes responsables. Apprendre ça demande beaucoup d'efforts, ça n'est pas toujours "amusant"... Quand on comprend à quoi ça sert, ça devient passionnant et on a encore plus envie d'y mettre toute son énergie!



Un grand merci à l'amicale des parents de St Louis et Sourzac qui finance nos sorties et aux parents qui nous accompagnent! Un grand merci à la commune de St Louis qui finance tous nos transports et qui est toujours présente pour l'école!

Expression Libre SOCIÉTÉ DE CHASSE DE ST LOUIS EN L'ISLE

Au seuil de cette nouvelle année, je voudrais, au nom de toute notre association, souhaiter à chacun d'entre vous, la réalisation de tous vos souhaits, ainsi que de tout ce que pouvez espérer de meilleur pour vous, mais aussi pour ceux qui vous sont chers, et je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Dans le courant de l'année passée, il a fallu avoir recours à divers endroits du département à des battues administratives imposées par la préfecture (quelques fois nocturnes et St Louis n'y a pas échappé, et ce à deux reprises, pour réguler les sangliers et blaireaux dans le cadre de la détection de la tuberculose bovine pour ces derniers). L'une d'elle a nécessité de fermer la route Bergerac Mussidan. Pas moins de 46 sangliers ont été abattus et au moins le double sont passés entre les mailles du filet car les consignes de sécurité, pour des raisons évidentes, interdisaient le tir sur la chaussée. Essayons juste une minute de réfléchir à la tôle froissée évitée, voire plus grave, aux vies peut-être sauvées, surtout quand on voit partout en France des morts à cause des collisions avec le grand gibier.

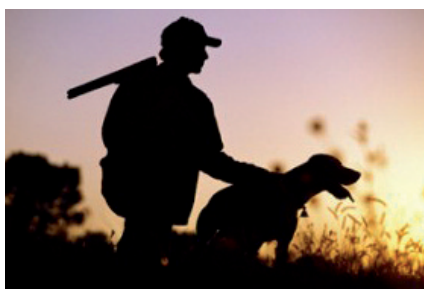
Notre petite société continue son petit bonhomme de chemin. Les effectifs se sont un peu étoffés, notamment avec des jeunes, ce qui prouve qu'elle a de l'attractivité et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Notre activité nous impose des règles qui nous sont dictées par la fédération, la préfecture, ou LOB, à savoir la pose-entre autres- de panneaux de parking de chasse et un plan détaillé de leurs localisations doit être fourni aux autorités requérantes, et à chaque chasseur. Ceux-ci doivent le fournir en cas de contrôle. Certains sur le territoire se font une joie de détruire ces signalisations. La justification d'un tel geste ne me laisse aucune interrogation sur l'animosité qu'ils nous portent, mais je leur rappelle que notre activité est légale et encadrée et que donc cette façon de faire s'apparente à du vandalisme.

Alors que début mars la saison de la pêche reprenait avec l'ouverture de la truite en France, les animalistes et antispecistes ont changé de cible. Comme la chasse est en passe de se terminer, le viseur des escrologistes radicaux s'oriente donc vers les pêcheurs et une manifestation a donc eu lieu le samedi 08 mars 2025 à Périgueux. Une association est donc en train de rentrer dans le livre des records, car les militants de la PAZ (Paris Animaux Zoopolis devenu Projet Animaux Zoopolis qui ont manifesté devant le siège du Conseil Départemental de la Dordogne au motif qu'ils sont effarés que des subventions puissent être accordées par le département en faveur des associations et organismes de pêche, alors que le conseil départemental essaie de favoriser le tourisme halieutique partout dans le département. Finalement, ils étaient 6 à avoir fait le déplacement. Il est à noter- et c'est déjà ça- qu'il n'a pas été utile de mobiliser plusieurs escadrons de CRS pour assurer la sécurité.

Le problème vient du fait que ces hurluberlus trouvent des relais dans les médias. L'association PAZ ne cesse de s'en prendre aux chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, à l'industrie du cinéma et du spectacle ou encore grandes surfaces qui commercialisent des produits en rapport avec l'animal. Elle se positionne aussi en faveur de certains animaux jugeant que l'on doit cohabiter avec des espèces comme le pigeon, le rat, ou encore la punaise de lit, mais pas un seul journal n'a mentionné ce méga rassemblement à part certains sites spécialisés.

Dans un autre registre, la ligue de protection des oiseaux (LPO) association qui œuvre donc pour la protection des volatiles est partie civile dans le procès contre la société de production du film – « Donne-moi des ailes » -réalisé par Nicolas



Vannier. La boîte est accusée d'avoir détruit- et c'est parfaitement regrettable- en Camargue, 500 œufs de flamants roses en les survolant lors du tournage en 2018 (la justice qui s'apparente à une tortue avec le frein à main a statué en 2025). Jusqu'ici tout plane. Sauf que la même LPO, qui réclame des dizaines de milliers d'euros de réparation et dommages et intérêts, est également un soutien du film, voire un

sponsor et pire elle vendait encore en milieu d'année sur son site Internet – « Donne-moi des ailes » - l'album du film. Dans le milieu financier on appelle ça retour sur investissements.

Sans être escrolo, mais un peu réaliste, pas une voix ne viendra affirmer que les produits chimiques sont la panacée. L'escrologie, encore une fois dans ce domaine précis, pour effrayer les hommes est la pire des religions. Les autres religions se servent des peurs pour promettre le paradis dans l'au-delà. Mais la religion escrologiste va encore plus loin sans tous ces produits. Elle leur promet le paradis sur terre. Si l'on abandonne ces traitements, les soins aux animaux, aux plantes et aux hommes voire à la terre nourricière, les maladies, parasites, et prédateurs par milliers vont en rigoler de plaisir - mais je crois que faire de l'agriculture sans traitements, c'est comme faire de la médecine sans médicaments.

Toutefois, il y a cependant un espoir. On rencontre aussi des escrologistes longeant les murs, baissant les yeux, dans les salles d'attente des cabinets médicaux, dans les pharmacies, voire les services de chimiothérapies (j'y en ai malheureusement rencontré) quand il s'agit de sauver leur peau !... Oubliées alors leurs convictions anti-chimie sanitaire qu'ils veulent imposer aux autres hommes. Edifiant quand même, mais vous me direz que s'il faut pour prouver qu'une théorie est fausse, il suffit de la pousser à l'absurde, c'est donc chose faite. Et de toutes façons, Jules Renard n'a-t-il pas prétendu un jour que si les escrolos devaient bâtir la maison du bonheur, la plus grande pièce serait la salle d'attente.

Dans le courant de l'année, les escrolos n'ont eu de cesse de se faire remarquer, bien souvent dans le ridicule. Un certain Carron (député Français) n'a-t-il pas déclaré qu'il fallait protéger les femelles moustiques, car leurs piqûres leur permettaient de récupérer les protéines nécessaires pour leurs futurs petits. Ou un Clément qui a plagié un article du Canard Enchaîné à la virgule près pour une de ses émissions sur France Inter (manque d'inspiration sûrement) ou d'un Rigeaux qui n'a jamais travaillé mais vit grassement des dons que lui procure son association (3000€ mensuel), alimenté par les naïfs escrolos, mais qui prône l'interdiction du fromage Conté à tel point que EELV est contraint de le désavouer. Sans oublier l'indécrottable Sardine Ruisseau (nom approximatif) qui lors d'un interview le 11 juillet déclare au sujet des agriculteurs, je la cite : que « de toute façon, elle n'a rien à péter de leur rentabilité et qu'ils peuvent bien disparaître » ou face à Dupont Morretti, sur Paris Première, a tenu des propos concernant le féminisme dont je ne veut même pas commenter l'absurdité. Le plus triste dans tout cela, c'est que pour certains d'entre eux, ils se verraient bien au château Rue du Faubourg St Honoré à Paris (Elysée). Je pense sincèrement que d'y élire un de ces clowns ne fera pas d'eux des rois mais que le château deviendra bien vite un cirque, même encore une fois, si leurs combats, que je partage, est légitime. Ils me font penser à une pendule arrêtée. Ils ne donnent l'heure exacte qu'une seconde, deux fois par jour.

Pour conclure, je vous réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année.

P FENELON.

Les associations...

BULLETIN
MUNICIPAL
N° : 26

JEUNESSE SPORTIVE DOUZILLACOISE ET LUDOVICIENNE

Le club de la JSDL vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2026.

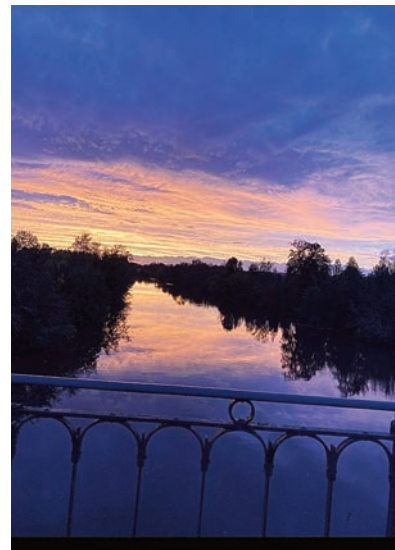
Notre club aura vécu une année 2025 historique puisqu'il a été sacré champion en D4 à la suite d'une saison quasi parfaite. Il a également fait un parcours tout aussi impressionnant en coupe SERIPUB 24 en atteignant les demi-finales.

Cette année le club a pu engager deux équipes seniors, une en D3 et la seconde en D4. Nous sommes toujours à la recherche de joueurs ainsi que de dirigeants et de bénévoles pour nous aider à maintenir ce club familial.

En espérant vous retrouver aux bords des terrains pour nous encourager.

PASQUET Benjamin, le Président.

Notre belle rivière mise à l'honneur :



«Les habitants de Saint Louis en L'Isle s'appellent Les LUDOVICIENS DU LATIN LUDOVIC QUI VEUT DIRE LOUIS

COORDONNÉES MAIRIE :

3, place Prudhomme / Tél : 05.53.81.04.53

E-mail : mairie@saint-louis-en-lisle.fr

Site : www.saint.louis.en.lisle.fr

HORAIRE :

Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi : 8h30 à 11h30

Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

C'est la fin de cette nouvelle édition du Bulletin Municipal 26, du petit journal comme nous l'appelons entre nous. Il est un incontournable de la vie communale à la fin de chaque année dressant le bilan des mois écoulés. Avec ses rubriques et ses photos on y retrouve les acteurs locaux et les événements marquants. Il a l'importance d'un objet porteur de la mémoire des lieux, des moments, des hommes et tel un grand journal de témoigner de notre histoire commune. Il n'y a pas de petits écrits. Chaque écrit est un morceau de liberté qui nous engage.

«Écrire, c'est une façon de vouloir la liberté.»
Jean-Paul Sartre.

Frédérique.

Avec sa petite sœur, « La gazette Ludovicienne », le Bulletin municipal et son équipe vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

Commission communication : Référent : Frédérique Thurmel.

Titulaires : J.-L. Massias, Véronique Henneuse, Katty Weber

Impression : Imprimerie Mussidanais